

LA LETTRE DE L'ASSURANCE

ÉDITÉE PAR SERONI



www.lalettredelassurance.com

DES FAITS, UN TON...

N° 1740 - LUNDI 1^{ER} JUIN 2026

SANTIANE, en ADVENT toute

KEREIS a officialisé son entrée en négociation exclusive avec SANTIANE en vue d'un rachat vendredi 22 mai. L'information était parue dans *La Lettre* (tout court), le 19 mai, avant que les confrères ne s'emparent du sujet. Le prix serait compris entre 400 et 420 millions d'euros pour l'achat, valorisant SANTIANE 13 à 14 fois l'EBITDA, selon un spécialiste. C'est un peu en deçà du montant espéré par LATOUR CAPITAL, propriétaire avec le management, qui a eu son mot à dire. Il n'y a pas de montant dans le communiqué de KEREIS, mais la confirmation que c'est un courtier qui reprend SANTIANE et non un fonds. Pourtant le fonds MONTEFIORE est allé au bout du deal, sans l'emporter. Une question de prix, mais également de projet. Le management a préféré rejoindre un groupe au *business model* stable et rentable, en quête de diversification, avec un actionnaire puissant, plutôt que de poursuivre une aventure solitaire.

Car derrière KEREIS, il y a ADVENT. L'arrivée du fonds au capital du groupe, il y a exactement un an, lui a donné un nouvel élan. Avant son rachat, KEREIS avait réalisé de nombreuses acquisitions pour diversifier les activités du courtier. SANTIANE s'inscrit dans cette optique, et dans le bon timing. Si des sources relèvent des « *redondances* » avec KEREIS SOLUTIONS, où sont logées les activités de CEGEMA, IASSURE et NOVÉLIA, l'apport de NÉOLIANE et UGIP (SANTIANE), positionnerait l'entité comme « *le premier courtier grossiste en santé et en emprunteur* » de France. De quoi poursuivre la croissance et une transformation, notamment de ses apporteurs situés à l'étranger. ADVENT le sait et a pris des garanties qui seraient un *earn-out* de 50 millions d'euros et un ajustement de prix symbolique de 20 millions d'euros en cas de sanction sur ce sujet, évoquent des sources.

Sur l'organisation, le management va poursuivre l'aventure. Il réinvestit aux côtés de KEREIS et s'impliquera dans une répartition en cours de définition entre Pierre-Alain de MALLERAY, actuel président de SANTIANE, son directeur général Brice LE HOUÉROU nommé mi-2025 et Anne-Sophie GROUCHKA, présidente de KEREIS depuis mars 2026. Fin mars, Pierre-Alain de MALLERAY a fait son entrée au conseil municipal de Deauville, où il est adjoint du maire Philippe AUGIER, délégué à la culture et au numérique. Il est également membre de trois commissions thématiques de la communauté de communes. Des responsabilités qui l'éloignent forcément un peu du courtage, même « *s'il sait tout mener de front* », estime une source. « *Pour faire de la politique, il faut du temps et de l'argent* », s'amuse un interlocuteur. Ça tombe bien, la vente de SANTIANE pourrait lui apporter les deux.

COÏNCIDENCE ? PAS SÛR...



- MMJ EST SENS DESSUS-DESSOUS, C'EST JUSTE ?
- AH NON, JUSTE C'EST UNE AUTRE MUTUELLE AVEC DES PROBLÈMES DE GOUVERNANCE.
- JUSTE COMME MMJ...

LA VIE DES BOITES

CARDIF en protection

Après une année 2025 record portée par la collecte en assurance-vie, BNP PARIBAS CARDIF poursuit en 2026 son développement des partenariats. Le bancassureur affiche une part de 54 % de son chiffre d'affaires provenant de sources externes au groupe. L'exemple est la reprise, au 1^{er} janvier, des activités d'extensions de garantie et de maintenance pour les véhicules d'occasion de STELLANTIS. BNPP CARDIF s'apprête à en lancer un autre « avec un gros vendeur, un réseau de concession » et s'intéresse de plus en plus à ces réseaux. Et comme le groupe réalise plus de la moitié (52 %) de son activité hors de France, il attend également beaucoup de sa coentreprise avec XIAOMI en Chine, sur l'assurance auto. En France, si CARDIF IARD poursuit son développement sur les réseaux traditionnels et HELLOBANK, le taux d'équipement atteint 10 % pour une cible initiale à 12 %. « Ça prend plus de temps qu'espéré », reconnaît-on en interne. « Nous revoyons les parcours



FINIS TON ASSET !

SIENNA de ménage... à trois !

Quand MALAKOFF HUMANIS avait acté la prise de contrôle d'une partie de SIENNA IM fin 2025, le groupe de protection sociale avait prévu que c'était pour superviser le démantèlement de l'asset manager décidé par GBL. Logiquement, le périmètre repris est à nouveau (en partie) en vente et News Asset Pro a déniché les noms des potentiels acquéreurs : « il s'agit d'OSTRUM ASSET MANAGEMENT, d'ARKEA ASSET MANAGEMENT, de MONT-PENSIER ARBEVEL et d'OFI INVEST ». Enfin ça, c'était avant. Car ce que nous apprennent les confrères de News Asset Pro, c'est que la filiale du groupe AÉMA n'a pas été retenue. Restent donc en lice deux filiales de bancassureurs et un spécialiste de la gestion d'actifs. Points forts, points faibles et réactions sont à lire sur News Asset Pro. Evidemment.

www.newsassetpro.com

clients pour progresser ». Le bancassureur vise une diversification des segments de clients avec LEMONADE, qui lui permet aussi d'explorer « de nouveaux types distribution ».

La nouveauté récente est un produit de prévoyance pour les pro. Cette déclinaison du produit *Solution prévoyance* lancé en 2024 pour les familles est déjà disponible et sera officialisée très prochainement. Mélange de garanties de prévoyance, maladie, incapacité-invalidité et chômage, et temporaire décès. Bref, un produit couvrant qui a « très bien marché en 2025 » dans le réseau, et arrive pour les professionnels. Si les produits dits de « protection » sont au cœur de la stratégie, c'est aussi parce que l'assurance-vie déroule. « La collecte est stable ou en très légère baisse sur le premier trimestre », résume-t-on en interne. BNP PARIBAS CARDIF note une dynamique contrastée. « Le 'retail' marche très bien. Le moteur courtier marche bien mais nous voyons qu'il y a plus d'attentisme sur la banque privée ». Néanmoins, les chiffres du premier trimestre placent l'année sur le même record qu'en 2025, avec une collecte UC en croissance au global, en légère baisse sur la France. Pas de quoi freiner les ambitions en protection. Au contraire.

GENERALI au REDION X

GENERALI a créé une seule et même entité pour regrouper EUROP ASSISTANCE et GENERALI EMPLOYEE BENEFITS. La présidence est confiée à Jean-Laurent GRANIER, aussi PDG de GENERALI FRANCE, et la direction générale sera assumée par Antoine PARISI, actuel directeur général de GENERALI CARE HUB.

Cette création entraîne la mise en retrait de la marque EUROP ASSISTANCE au profit de cette nouvelle entité qui représente 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. REDION « est le n°1 mondial de l'employee benefits – depuis l'acquisition du réseau SWISS LIFE début 2026 – et le n°2 mondial de l'assistance et de l'assurance voyage », précise un communiqué qui prend la peine d'expliquer comment prononcer REDION : « Ready-On ». Plus dur pour les jeux de mots.



EN BREF

Pêche en ligne

Une enquête d'un youtubeur surnommé MICODE a beaucoup « buzzé » sur les réseaux, avec plus de 2,3 millions de vues sur Youtube en une semaine. Cette vidéo dévoile une nouvelle escroquerie concernant les PER, orchestrée par un homme s'appelant Moïse SIDBON, via sa société de courtage ANAVI, basée en France, selon MICODE. Le mode opératoire est le suivant : des démarcheurs téléphoniques ciblent des professionnels libéraux et plus précisément les infirmières, en usurpant l'identité d'un prétendu « service conformité Madelin » pour réaliser un bilan administratif. Ils font ensuite signer un plan d'épargne retraite légitime en apparence. Le piège réside dans l'omission d'une clause : une garantie décès qui détourne jusqu'à 70 % des versements de la première année en commissions pour l'entreprise. Ce subterfuge devient donc un moyen pour ce faux courtier d'encaisser des millions d'euros par an, sur le dos de personnes fragiles comme des personnes âgées ou isolées. La lutte contre la fraude est partout.

INSURANCE EUROPE change de lieu. Pour sa conférence internationale annuelle, la superfédération européenne de l'assurance a finalement posé ses valises à Bruxelles. Et ce n'est pas ce qui était prévu. En effet, la fédération avait tout organisé pour se rendre à Chypre. Le pays assume la présidence de l'union jusqu'au 1er juin, mais il souffre d'une situation imprévisible : sa proximité avec les conflits au Proche et Moyen-orient. La décision a finalement été prise de revenir à Bruxelles. Pratique pour les participants et le bilan carbone de la rencontre, en espérant que la fédération est bien assurée pour les frais engagés.

ACHEEL dévoile une étude sur les tarifs de MRH en France, basée sur 15 000 contrats souscrits en 2026. L'étude souligne des écarts de prix supérieurs à 55 % selon les villes et les régions. L'assureur cite Boulogne-Billancourt, Paris et Aix-en-Provence comme les villes où l'assurance est la plus chère, quand Annecy, Brest ou Clermont-Ferrand sont plus accessibles. Il note que ce sont « les catastrophes climatiques, les cambriolages et la hausse des coûts de réparation » qui poussent les primes, partout en France. Mutualisation...

LA VIE DES GENS

Travail, au malheur des dames

En complément du sujet de la semaine passée sur la santé mentale, voici un complément axé sur la santé mentale des femmes cadres, majoritaires dans l'assurance.

Les femmes subissent une charge mentale importante, (bien) supérieure à celle des hommes. L'IFOP démontre que « 71 % des femmes dans la sphère professionnelle et 71 % des femmes dans la sphère privée » déclarent avoir une charge mentale élevée. Ce chiffre monte même à 79 % pour les femmes cadres ! Chez les hommes, 57 % évoquent une charge mentale personnelle élevée, quand 71 % d'entre eux témoignent d'une charge mentale professionnelle importante. Comme pour les femmes. Le déséquilibre se creuse donc dans la sphère personnelle.

Sans surprise, cette différence est liée à la gestion du foyer. L'enquête IFOP rappelle que « les tâches domestiques représentent une source de charge mentale importante pour 70 % des femmes, tandis que pour les mères, c'est le suivi de l'éducation des enfants (77 %) » et que l'inégalité de la « répartition des responsabilités domestiques et familiales » repose « particulièrement sur les mères ». Les femmes sont donc amenées à être 'manageuses' dans le domaine professionnel ET personnel.

Pourtant, la santé mentale des femmes dans l'assurance reste un angle mort, vu

le manque d'études précises. Cela nécessite une action des employeurs en plus de recherches plus approfondies. Une chose est sûre, « plus de 8 femmes sur 10 (81 %) affirment que l'employeur devrait davantage prendre en considération la situation personnelle de ses collaborateurs », précise l'IFOP. Au boulot !

Carbure à la prime

L'assurance se bouge pour ses salariés-e-s utilisant leur véhicule personnel pour se rendre au travail. Ainsi, MATMUT va verser « une prime de 25 euros bruts par mois », de juin à novembre 2026, pour faire face à la hausse du coût du carburant. AXA FRANCE paiera en juin une prime de 30 euros par mois versée en une fois (120 euros), selon l'Argus. Chez MACIF, la prime s'élève à « 100 euros nets pour tous les salariés actifs au 1^{er} juin » et « 200 euros nets pour les salariés non éligibles au télétravail ». La MAIF déclare que des « dispositifs relatifs à la mobilité » sont déjà déployés et qu'elle « demeure attentive et à l'écoute des réalités du terrain. Des réflexions sont en cours. » Cependant, certains assureurs comme CNP ASSURANCE optent pour la décarbonation. Ces mesures écologiques deviennent économiques, comme le remboursement à 75 % des titres de transport en commun ou l'encouragement à passer à l'électrique avec la mise en place de bornes de recharge. Court ou long terme...

LA VIE DES GENS

Médéric MONESTIER, diplômé d'un DESS en ingénierie, d'un DESS en administration d'entreprises et de Sciences-Po, est nommé président du conseil de surveillance d'**AEGIDE-DOMITYS**.

Il débute sa carrière en 1994 chez **CIC**, où il occupe plusieurs postes avant d'être nommé directeur régional adjoint en 2005, pour la Champagne-Ardenne puis la Moselle, avant d'être nommé directeur général Nord-Ouest en 2011.

En 2015, il est nommé directeur général de la **BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE** (BFM), avant de devenir directeur général du groupe **MNH** et des activités **NEHS** en 2019.

Depuis 2025, il est notamment associé en développement et stratégie pour **SABATIER FORMATION**.

Jean-Christophe MANDARD est élu vice-président de **GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES** lors du conseil d'administration du 19 mai et succède à **Sylvie LE DILLY**.

Il est engagé comme élu **GROMPAMA** depuis 1998, au sein de la caisse locale de Saint-Aignan-sur-Cher.

Vignerons dans le Loir-et-Cher, il est président de la caisse régionale **GROUPAMA PARIS VAL-DE-LOIRE** ainsi qu'administrateur de **GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES** depuis 2024. Il est également président de **GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION**.

Audrey DECONCLOIS, diplômée de l'université de saint Quentin en Yvelines et d'un DESS droit au travail et ressources humaines à Paris XIII, devient directrice des ressources humaines chez **AÉSIO MUTUELLE**.

Elle commence sa carrière comme membre du comité d'organisation de la coupe du monde de Football de 1998, avant de rester 3 ans chez **PWC** comme responsable de recrutement.

En 2001, elle devient responsable de projets RH pour **BEARINGPOINT**, avant de rejoindre **DEXIA** comme responsable ressources humaines France et international en 2003, pour y rester 9 ans.

Depuis, elle était DRH France et DRH Europe de l'Ouest en charge des opérations pour **EY**, avant de quitter le poste en 2025.

LES PETITS DÉJEUNERS OFF

24 JUIN

Delphine MAISONNEUVE
Directrice générale
Groupe VYV

8 JUILLET

Fabrice HEYRIES
Directeur général
AG2R LA MONDIALE

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
lalettredelessurance.com



LES PETITES LIGNES

Édito : Deux pour le prix d'un...

Ma Lettre à l'Assurance

Le 29 mai n'est pas une date anodine.

Au cours de l'Histoire, ce jour s'est démarqué en étant la date de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, ou même le jour où Edmund Hillary et Tenzing Norgay sont devenus les premiers alpinistes à gravir le mont Everest.

Dans ma courte histoire personnelle, cette date est également importante, car elle marque mon dernier jour de stage à *La Lettre de l'Assurance*, après y avoir passé 7 semaines.

J'ai toujours su que je voulais faire du journalisme, étant très curieuse de nature mais également sensible au monde qui m'entoure, que j'ai toujours voulu comprendre et questionner. Mais comme beaucoup de personnes dont peut-être même vous, l'assurance, je n'y avais jamais pensé.

Pendant 7 semaines, j'ai non seulement mis en pratique mes compétences de journaliste, mais j'ai dû complètement m'imprégner d'un secteur que je ne connaissais presque pas.

En commençant par des nominations, des brèves puis des articles dans *La Lettre de l'Assurance* et en ligne, puis en signant ici mon propre édito, j'ai appris à écrire l'assurance. Mais surtout à la vivre.

Il se trouve que dès le début de mon stage j'y ai été plongée, avec un proche qui changeait de voiture et qui me demandait des conseils pour des courtiers et des assureurs, chose que je n'aurais jamais su lui conseiller avant.

Cependant je l'ai fait, je l'ai aidé et c'était pile quand j'écrivais des brèves sur WESURE et LESFURETS qui se lançaient sur ChatGPT ! Bon, ça n'a pas marché, mais j'étais plutôt fière de pouvoir rendre service à mes proches grâce aux connaissances que je venais d'acquérir par la suite.

Autre anecdote marquante : Benoit est revenu d'une conférence d'ABEILLE ASSURANCES, il m'a offert un carnet tout jaune pour que j'y prenne mes notes. Ce soir-là je suis rentrée chez ma mère pour lui montrer, lorsqu'elle s'exclame « ABEILLE ! Bah c'est notre assureur auto ! » Je ne l'avais jamais remarqué, mais surtout je ne m'étais jamais posé la question. Cela a bien changé maintenant !

Ce stage m'a énormément appris et passionnée, bien que j'étais perdue au début, ne comprenant pas le « jargon de l'assurance » et étant trop timide pour appeler des sources.

C'est avec joie et regret que se finit cette expérience, et j'espère que vous avez apprécié mes articles et mon travail autant que j'ai aimé découvrir et comprendre cet attachant secteur qu'est l'assurance.

Melissa OPREA

Assurance à La Lettre

Certain-e-s d'entre vous l'ont remarqué, j'ai accueilli pendant sept semaines une stagiaire, Melissa OPREA, qui livre ci-contre « sa » lettre à l'assurance. C'est un exercice « type édito » que je lui avais confié pour une écriture plus personnelle et pour sa dernière *Lettre*. Étudiante en première année en école de journalisme, Melissa découvrait l'assurance plus que la presse.

À bien des égards, l'accueillir était pour nous (moi) un défi.

Depuis 10 ans, je travaille avec des pigistes. Avoir une personne en interne, à former et accompagner, était donc particulièrement nouveau. J'avais un avantage, je connaissais les qualités de Melissa, son intérêt pour le métier et son envie d'apprendre. Son aide aura été précieuse pour la rédaction comme pour la mise en page du journal. Elle a également apporté des sujets qui lui tenaient à cœur (moins arides que les résultats trimestriels) que vous avez pu lire sur le site ou en rubrique « Vie des gens », en page 3. Vous me pardonnerez ce glissement éditorial, mais ce rafraîchissement ne peut être que bénéfique.

Je me suis aussi découvert un certain goût pour la transmission. Parce que le métier est difficile, critiqué et attaqué régulièrement, menacé par les outils d'intelligences artificielles créatives. Il reste des fondamentaux, les garants d'une presse de qualité, faite par des humains pour des humains.

Melissa a donc réveillé le vieux rédacteur qui sommeillait en moi, réactualisant les codes de la profession et ses travers pour mieux les détailler.

Plusieurs exemples m'ont donné l'occasion de suer, euphémisme de saison, devant mon écran. Commençons par cette sortie d'ALAN, reprenant très rapidement l'information de la nouvelle fuite de données chez ALMERYS dans un communiqué. L'assureur y incluait MGEN, AG2R (sic !) et HARMONIE MUTUELLE. Coup de gueule de cette dernière qui expliquait ne pas être concernée. Information trop vite exploitée, non vérifiée et qui interroge aussi sur son utilité. Un cas d'école, donc.

Autre cas de figure, comment expliquer à une jeune journaliste notre usage des termes « exclusifs » ou « selon nos informations » ? À titre personnel, j'estime que ces formules ne relèvent pas d'une information aux lecteurs, mais d'une information destinée aux... concurrents. Et les abus sont nombreux, trop nombreux. Par exemple, une interview est toujours exclusive. Est-ce bien nécessaire de l'écrire, puisqu'il s'agit d'un rendez-vous d'une personne avec un seul titre de presse. Elle peut être rare, exceptionnelle, unique, la première, la dernière, mais par nature, elle est exclusive. Et il y a pire. Il y a les appropriations d'informations parues ailleurs, ou les tournures pour laisser à penser qu'une info a été révélée dans un article, alors qu'elle n'a été que confirmée. De la malhonnêteté intellectuelle.

La seule chose dont je sois sûr, c'est que *La Lettre de l'Assurance* a publié en exclusivité les premiers articles de Melissa OPREA. C'est ma plus grande fierté.

Benoit MARTIN

LA LETTRE DE L'ASSURANCE - www.lalettredelassurance.com /// Publication hebdomadaire (44 numéros par an) - lettreaturance@seroni.fr /// Prix au numéro : 49€ TTC /// L'hebdomadaire est édité par SERONI, Le Onze, 11 passage Saint-Pierre Amelot, 75011 Paris - 508488905 RCS Paris - TVA intracommunautaire n°FR10508488905 /// Rédaction : Le Onze, 11 passage Saint-Pierre Amelot, 75011 Paris /// Directeur de la publication : Sébastien JAKOBOWSKI, sjakobowski@seroni.fr - Rédacteur en chef : Benoit MARTIN, bmartin@seroni.fr - Stagiaire : Melissa OPREA /// Maquette, illustrations : Manivone PONTIAC - Dessin : THIA - La rédaction utilise des outils avec intelligence artificielle pour certaines tâches /// Fondateur : Jean Luc BENGEL /// Tarif annuel : 1299€ TTC /// Dépôt légal : à parution /// CPPAP : 0227 T 82971 /// ISSN : 0757-2719 /// Imprimerie : 3MA GROUP - 9 rue Manfred Behr, 68250 ROUFFACH - Téléphone : 03 89 73 29 73 /// Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie. ///